



AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice général et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Mille-Isles que :

Lors de la séance *extraordinaire* du conseil de la Municipalité de Mille-Isles tenue le 5 décembre 2018, le règlement suivant a été adopté :

2018-09 LE BUDGET ET LA TAXATION DE L'EXERCICE FISCAL 2019

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Mille-Isles, ce 9 janvier 2019.

Directrice général et
Secrétaire-trésorière

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by the undersigned, Director General and Secretary-Treasurer of the Municipality of Mille-Isles that:

At the *special* meeting of the council of the municipality of Mille-Isles held on December 5, 2018, the following by-law was adopted:

2018-09 BUDGET AND TAXATION FOR THE 2019 FISCAL YEAR

The by-law is deposited at the office of the undersigned where any interested person can review it during opening hours.

Given in Mille-Isles, January 9, 2019.

Director General and
Secretary-Treasurer

Sarah Channell